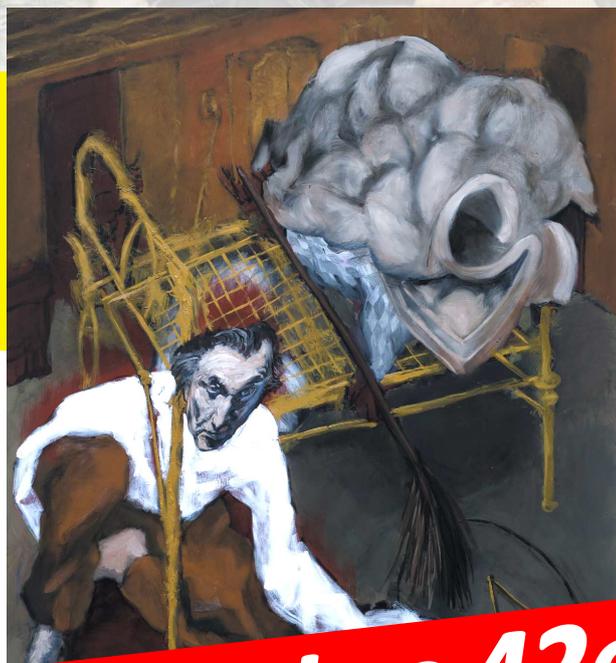


Le Point du Jour

Les journées de l'E.C.F., avant, pendant, après

apériodique – 25 septembre 2012 – n°70

« Voilà la donnée : chacun parle tout seul. Mais l'on est néanmoins bien forcé d'inventer une exception. L'autisme à deux, est-ce ce qu'il s'agit précisément de démentir s'il y a la psychanalyse...? »
Jacques-Alain Miller, L'orientation lacanienne, 7 mars 2007



AUTISME ET PSYCHANALYSE

6 et 7 octobre 2012

Compte à rebours : J - 11...

Les 42e Journées : Politique de la psychanalyse

Serge Cottet

————— Note sur l'autisme, en compagnie du dernier Lacan —————

L'offensive anti-analyse dont l'autisme est le prétexte a suscité une réponse dont témoigneront ces *Journées*. Cette polémique aura eu le mérite de jouer un rôle de détonateur et de stimulant pour que l'Ecole expose les résultats obtenus dans sa clinique. Cependant, ce congrès se propose un objectif plus étendu. Il s'agit de revaloriser un concept qui appartient à la doctrine psychanalytique de plein droit dans son histoire.

***Résister à l'Autre
et à son dressage***

Faire de l'autisme un concept de haut niveau plutôt qu'une catégorie clinique étroite mesurée à l'aune de l'humanité développée, telle est aussi l'ambition des *Journées*. C'est certainement avec ce souci d'extension dans son application que les collègues l'aborderont.

Voilà l'occasion de rappeler les déplacements qu'opère Lacan dans l'usage de ce concept, qu'il s'agisse de *lalangue* privée, du racisme de

INSCRIPTION EN LIGNE

>> www.causefreudienne.net <<

- « La psychanalyse accompagne le sujet dans ce qu'il élève de protestations contre le malaise civilisationnel ». (J.-A. Miller)
- C'est une bonne nouvelle, n'est ce pas ?

la jouissance, du corps débranché de l'Autre, jusqu'à qualifier la psychanalyse elle-même d'« autisme à deux ». La cure analytique produit un effet de loupe sur l'illusion de la communication ; à l'occasion, on parle tout seul. Par chance, nous avons été récemment sensibilisés à cet usage par l'éclairage apporté sur « l'Un-tout-seul » du dernier Lacan par Jacques-Alain Miller et son commentaire du Séminaire ...ou pire, sur l'isolement de la jouissance sans dialectique avec l'Autre. Avec cette extension, l'autisme cesse d'être un concept

déficitaire rapporté au développement. On peut désigner par « autisme contemporain » les formes exacerbées d'« Un-dividualisme » auxquelles donne le change la pastorale du goût des autres.

Le dernier Lacan contient une critique décisive de l'idéalisme de la communication, comme de l'attraction universelle des corps sexués, ce qui valorise d'autant les formes de résistance à l'Autre et à son dressage. La politique de la psychanalyse est donc toute entière engagée dans cette affaire.

Marc Gabbai

Quand l'autisme enseigne la psychanalyse

J'ai reçu pendant quelques années une jeune femme qui avait été logée sous le signifiant « autisme de haut niveau » et qui avait décidé de créer sa propre langue pour échapper à la langue française qui la persécutait. Ce qu'elle avait d'exceptionnel, c'est que, dès le CP, elle connaissait l'alphabet phonétique : « j'épatais les adultes en écrivant en phonétique, j'avais la curiosité de regarder dans le dictionnaire ». Elle s'intéressait à l'écriture du son des lettres, elle regardait le phonème, soit le support matériel de la pure différence. Dans la logique de cette rencontre avec la lettre, elle a créé sa propre langue en s'inspirant des deux alphabets japonais qui sont des syllabaires : le *katakana* et le *hiragana*.

Son alphabet est également un syllabaire et se présente comme un tableau à double entrée. « Cela me permet d'écrire des choses que pour moi, sur mon cahier, cela me permet d'avoir mon truc à moi, mon jardin secret ». Elle retrouvait ici l'écriture phonématique de son enfance.

Cette écriture inspirée de la lettre japonaise dans la constitution de l'alphabet de sa langue est une écriture de « l'Un sans Autre ». Elle n'est lisible par personne d'autre qu'elle-même. La patiente nous montre comment, en attaquant *lalangue* à sa racine – la trace sonore – elle tente d'en traiter l'effet ravageant, condensateur d'une jouissance dévastatrice, faute de principe régulateur.

Ce cas enseigne la psychanalyse en pointant l'index vers le « clinamen » de la jouissance, induit par l'effet du phonème sur l'organisme, c'est-à-dire la lettre en tant qu'elle produit l'événement de jouissance. Evènement qui ne connaît pas de frontière structurale.

Les *Journées* ne se cantonneront pas à un discours sur la clinique de l'autisme. Elles traiteront aussi de l'actualité de la psychanalyse au XXI^e siècle, qui plus que jamais relève du traitement singulier que chacun, dans sa cure, peut opérer sur *lalangue* et ses effets de jouissance, et ce, quelle que soit sa structure. En cela l'autisme enseigne la psychanalyse.

- J'ai gardé en mémoire, comme une boussole, cet énoncé de J.-A. Miller : « Je suis pour l'École des énonciations et pour une cause commune... Nous ne la servons qu'en acceptant la diversité des énonciations. »...

Solenne Albert Se protéger du langage

Dans son *Séminaire III, Les psychoses*, Lacan met en lumière l'impact réel des mots sur le corps. Il indique que pour tout un chacun, le traumatisme est d'abord celui de la langue. Mais si, dans les névroses, les mots et le corps sont agrafés par le symptôme, l'autisme dénude la relation inaugurale traumatisante avec la langue, qui est d'abord de commandement.

Lacan souligne qu'*audition* ne veut pas dire autre chose qu'obéir et il met l'accent sur ce commandement inhérent à la langue. C'est le signifiant en lui-même qui ordonne. « Ecouter des paroles, y accorder son ouïr, c'est déjà y être plus ou moins obéissant. Obéir n'est pas autre chose, c'est aller au-devant, dans une audition. »¹ Lacan dégage la dimension pulsionnelle inhérente à la parole et à l'objet *a* : ici la voix. L'être humain, le *parlêtre*, est absorbé par le signifiant et les symptômes témoignent de la manière dont chacun est traversé, capturé – d'une manière toujours singulière – par le langage. L'autiste apparaîtrait ainsi comme un sujet « sans cicatrice »² pour lequel le traumatisme de la langue ne serait pas oublié.

Si la névrose est une manière de voiler la béance qui existe entre le réel et le symbolique – c'est-à-dire entre ce qui est rencontré, du point de vue de la jouissance et les possibilités de dire d'un sujet – dans l'autisme cette béance est dévoilée.

Sans les inventions du sujet (repli, stéréotypies, immuabilité, appui sur des objets) rien ne le protégerait du langage. Le mot apparaît, chargé de sa brutalité sonore. Le sujet est en prise directe avec la matérialité de la langue, la substance jouissance langagière.

Le repli autistique est une manière de se protéger de cette substance jouissante infinie qu'est la langue. Ainsi, les techniques d'apprentissage, qui visent à rééduquer l'enfant autiste, à partir d'un système de conditionnement langagier, produisent fatalement un redoublement de ce commandement, déjà inclus dans le langage lui-même.

Lorsqu'il faut éloigner le sujet du traumatisme inaugural de la langue...

L'éthique de l'analyste que propose Lacan dans ce séminaire consiste, à l'inverse, à tenter d'éloigner le sujet de cette béance inaugurale, en laissant l'initiative au sujet, dans son rapport à la langue.

Elle consiste à soutenir les solutions inventées, au un par un, pour s'éloigner de cette béance entre réel et symbolique, intrinsèque à toute subjectivité humaine et à soutenir le sujet dans ses efforts pour construire un bord qui lui permette de se protéger du langage.

¹ Jacques Lacan, *Le Séminaire*, livre III, *Les psychoses*, Paris, Seuil, 1981, p. 155.

² Dans le Séminaire XI, Lacan évoque la névrose comme « cicatrice de l'inconscient ». Jacques Lacan, *Le Séminaire*, livre XI, *Les quatre concepts fondamentaux de la psychanalyse*, Paris, Seuil, 1973, p. 25-26.

Le Blog des 42^e Journées de l'ECF est désormais présent sur le WEB
à l'adresse <http://www.42journées-ECF.org>

- « Tout est livré dans l'être humain à la fortune », dit Lacan.
- Alors, il y a de l'espoir et de la place pour l'invention !

Iván Ruiz

Petite musique à plusieurs

La théorie lacanienne du sujet fait valoir ce qui, dans l'abord clinique de l'autisme, est à prendre comme principe : on attend du psychanalyste un lieu qui s'offre à l'invention du sujet autiste. Mais comment favoriser cette invention ? L'écoute d'un sujet implique de repérer l'objet faisant partie de sa recherche la plus privée. Mais invention il n'y aura que si l'analyste invente à chaque fois le dispositif qui la favorise. Alors le sujet dit autiste pourra éventuellement consentir à travailler avec lui. La musique – élaboration la plus raffinée de l'objet voix – permet dans un grand nombre de cas d'accueillir la relation conflictuelle de l'autiste avec la jouissance vocale, objet dont il n'arrive jamais à se séparer suffisamment.

Il m'a été possible de mettre en place un atelier de musique pour les sujets intéressés par cette possibilité qu'offre la musique de traiter l'objet voix – je dis la musique, mais il s'agit aussi de faire usage des bruits, des sons et du silence. Quelques courants actuels de la musicothérapie testent des dispositifs de ce genre, bien qu'on ne puisse y intégrer les apports du dernier enseignement de Lacan.

Quels effets recueille-t-on alors dans cette recherche, propre à chacun, sur la musique, orientée par la mise en œuvre d'« une pratique

entre plusieurs corps de sujets autistes »¹, ainsi que la définit Éric Laurent ? Alex adresse une série de notes jouées sur le xylophone à l'un des adultes, distrait par un autre enfant. La série de notes est poursuivie par Unai, qui la reprend et la conclut sur le même rythme, avec sa propre voix. Xavier s'intéresse à l'instrument qu'un autre enfant fait sonner tandis qu'Izan apporte divers objets et obtient de l'adulte qu'il les fasse résonner, les transformant ainsi en objets condensateurs de jouissance.

Un tel espace de groupe, proposé non pas à partir de l'identification à un S_1 mais centrée sur la recherche en cours de chacun des enfants, peut soutenir un « autisme à plusieurs » où les échanges qui se produisent dans le réel sont susceptibles de favoriser « l'extraction d'un objet clé de la constitution de cet espace même »².

Nul doute que le lieu que l'on attend pour cette invention ne tient pas uniquement aux productions du sujet autiste : le désir de l'analyste y est aussi fortement engagé.

Traduction : Anne Goalabre

*La tonalité joyeuse
d'une pratique éclairée
par la psychanalyse*

¹ Eric Laurent, « Les spectres de l'autisme », *La Cause freudienne*, n°78, juin 2011, p. 58.

² *Ibid.*

Les Journées de l'École, c'est maintenant !

Vos contributions au *Point du Jour* (2000 signes espaces inclus) sont attendues et doivent être adressées conjointement à :

Monique Amirault (*rédactrice en chef*), monique.amirault@wanadoo.fr et
Armelle Gaydon (*comité de rédaction*), Armelle.Gaydon@wanadoo.fr

ORGANISATION DES JOURNÉES DES 6 ET 7 OCTOBRE 2012

Directrice des Journées : Agnès Aflalo

Conseiller scientifique : Jacques-Alain Miller

Comité scientifique : Christiane Alberti, Catherine Lazarus-Matet, François Ansermet, Guy Briole, Philippe La Sagna, Pierre Naveau, Daniel Roy et Yves-Claude Stavy

Responsable des mentors : Lilia Mahjoub

COMITÉ BIBLIOGRAPHIE

Sous la responsabilité de Alexandre Stevens, **il est composé de** Judith Miller, Maryse Roy, Jean-Pierre Rouillon, Bruno de Halleux, Daniel Pasqualin, François Sauvagnat, Antonio Di Ciaccia, Miquel Bassols, Elisabeth Leclerc-Razavet, Armelle Gaydon, Jean-Claude Maleval, Christine De Georges, Kristell Jeannot, Georges Haberberg, Jean-Robert Rabanel et Hervé Castanet.

COMITÉ d'ORGANISATION du Palais des Congrès

Responsable : Charles-Henri Crochet

Conseiller pour le Directoire : Philippe Benichou

Le comité d'organisation est composé de Deborah Gutermann-Jacquet, Michèle Simon, Adela Bande-Alcantud, Angèle Terrier, Liliana Salazar-Redon, Bertrand Lahutte et Xavier Gommichon.

Le POINT du JOUR

Rédactrice en chef : Monique Amirault

Comité de rédaction : Armelle Gaydon

Maquette : Jérémie Retière

Édition : Chantal Bonneau, Valentine Dechambre, Luc Garcia, Chantal Guibert, Véronique Herlant, Anne-Claire Humeau, Gwénaëlle Le Pechoux, Anne-Marie Le Mercier, Liliane Mayault, Marie-Josée Raybaud, Michèle Rivoire, Thérèse Petitpierre et Marie-Christine Segalen.

SERVICE de PRESSE

Sous la responsabilité de Deborah Gutermann-Jacquet, **il est composé de** Benoît Delarue, Serena Guttadauro, Daphné Leimann, Edwige Shaki, François Bony, Pierre Ebtinger, Françoise Labridy, Catherine Lacaze-Paule, Marie Laurent, Dominique Pasco, Claire Piette, Laura Petrosino, Jean-Robert Rabanel, Patrick Roux, Pascale Simonet et Bertrand Lahutte.

Commission diffusion (réseaux sociaux) : Cécile Favreau et Mariana Alba de Luna.

COMMISSION BLOG ET IMPRIMERIE

Responsable : Bertrand Lahutte, *avec* Caroline Leduc, Giorgia Tiscini et Vanessa Wroblewski.

COMMISSION FESTIVITÉ

Responsable : Xavier Gommichon, *avec* Dalila Arpin.

COMMISSION LIBRAIRIE

Responsable : Michèle Simon, *avec* Sissy Rapti, Christine Maugin et Agnès Viguié Camus.

ECF

Pour s'inscrire :

www.causefreudienne.net

1, RUE HUYSMANS, 75006 PARIS
TÉL. +33 (0) 1 45 49 02 68

BULLETIN D'INSCRIPTION



AUTISME ET PSYCHANALYSE

INSCRIPTION EN LIGNE www.causefreudienne.net

BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom Prénom
Adresse
Code Postal Ville
Tél. E-mail

INSCRIPTION PERSONNELLE

115 €

Règlement par carte bancaire sécurisé sur le site de l'ECF : www.causefreudienne.net
ou par chèque bancaire à l'ordre de l'ECF à ECF Journées, 1, rue Huysmans, 75 006 Paris

- 50 € TARIF ÉTUDIANT
 80 € TARIF DEMANDEUR D'EMPLOI

Moins de 25 ans et demandeur d'emploi - Règlement uniquement par chèque bancaire à l'ordre de l'ECF accompagné d'un justificatif à : ECF Journées, 1, rue Huysmans, 75 006 Paris,
Tel (33) 01 45 49 02 68

INSCRIPTION AU TITRE D'UNE FORMATION

- Inscription au titre de la FORMATION MÉDICALE CONTINUE : 115 €
 Inscription au titre de la FORMATION PERMANENTE : 215 €

Chèque bancaire à l'ordre de l'UFORCA pour UPJL,
et dossier à transmettre avant le 15 septembre 2012 à :
UFORCA pour UPJL, Secrétariat général 15, Place Charles Gruet 33 000 Bordeaux
Fax : +33 (0) 5 56 51 16 25 - Email : uforca@wanadoo.fr

Nom de l'institution..... E-mail.....
Adresse :.....
Code Postal Ville
Tél. Fax :
Nom du responsable de la FORMATION PERMANENTE.....

42^e JOURNÉES DE L'ÉCOLE DE LA CAUSE FREUDIENNE

**6 et 7 octobre
2012**

AU PALAIS DES CONGRÈS À PARIS

